



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des sousmissions
RCMP - F Division
Procurement & Contracting Services
c/o Commissionaires, F Division
6101 Dewdney Ave
Regina, SK S4P 3K7

Fax No. - N° de FAX:
(306) 780-5232

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les memes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet: Véhicules utilitaires tout-terrain (VUTT)		Date 03 décembre 2015
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-16-1756/B		Amendment No. - No modif.: 001
GETS Reference No.-No de Référence du SEAG PW-15-00709446		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14 :00 h	Central Standard Time (CST) HNC (Heure Normale du Centre)
On / le :	15 décembre 2015	
Delivery - Livraison See herein — Voir aux présentes	Taxes - Taxes See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Tania Sentes		
Telephone No. – No. de téléphone 306-780-5216		Facsimile No. – No. de télécopieur 306-780-5232

Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée See Herein Voir aux présentes
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification est proposée pour répondre aux questions soulevées et pour apporter les changements suivants :

Questions et réponses :

Q1 : spécification D-1, Suspension : est-ce qu'une suspension avant à double triangle est acceptable pour cette exigence?

R1 : Oui.

Q2 : spécification E-1 et E-2, Freins : est-ce qu'un véhicule avec une fonction de stationnement intégrée à la transmission est acceptable pour ces deux exigences?

R2 : Oui.

Q3 : spécification J-1, Intérieur/Cabine : est-ce qu'un véhicule équipé d'une banquette pouvant asseoir trois (3) personnes est acceptable pour cette exigence?

R3 : Oui.

Q4 : spécification K-9, Extérieur/Cabine : est-ce qu'une cabine dotée d'un plancher de plastique du fabricant d'origine du matériel (FOM) est acceptable pour cette exigence?

R4 : Oui.

Q5 : spécification K-12, Extérieur/Cabine : est-ce qu'on demande une cabine complète, soit avec un panneau arrière et un toit pour accompagner le pare-brise et les portières?

R5 : Non, une cabine complète n'est pas exigée. La cabine doit être munie d'un cadre de protection (cabine ROPS) et d'une capote quatre saisons solide et non faite de tissu. Les spécifications ont été modifiées pour refléter ce changement.

Q6 : spécification L-1, Manuels : est-ce que deux (2) exemplaires en format papier du manuel de l'opérateur, deux (2) copies sur CD du manuel des pièces/de l'entretien et un accès au système électronique des pièces du FOM seraient acceptables pour cette exigence?

R6 : Oui, les spécifications ont été modifiées pour refléter ce changement.

Q7 : spécification L-5, Garantie : est-ce que le fournisseur des véhicules est responsable des coûts liés au transport par la GRC des véhicules vers les installations de service où seront effectuées les réparations couvertes par la garantie pendant la période garantie?

R7 : Oui, les coûts de transport relèvent du fournisseur des véhicules pendant la période garantie.

Q8 : spécification L-2, Clés : Combien de clés sont nécessaires?

R8 : au moins deux (2)



La présente modification vise à modifier l'invitation en conséquence.

À la page seize (16):

SUPPRIMER:

6. Portière pour le conducteur et portière pour le passager non faites de tissu (exigence minimale)

SUPPRIMER:

12. Capote quatre saisons

INSÉRER :

12. Cabine de sécurité ROPS avec capote quatre saisons solide et non faite de tissu.

SUPPRIMER:

1. **Manuels :** Deux (2) exemplaires en format papier du manuel de l'opérateur et du manuel des pièces/de l'entretien.
Un (1) exemplaire en format papier du manuel de garantie.
Tous les manuels doivent être en anglais.

INSÉRER :

1. **Manuels :** deux (2) exemplaires en format papier ou deux (2) copies sur CD du manuel de l'opérateur et du manuel des pièces/de l'entretien ou un accès électronique à ces ressources.
Un (1) exemplaire en format papier du manuel de garantie.
Tous les manuels doivent être en anglais.



SUPPRIMER:

ANNEXE C Critères techniques obligatoires au complet

INSÉRER :

ANNEXE C

Critères techniques obligatoires

Les soumissionnaires devront indiquer s'ils respectent ou non les critères obligatoires. Ils doivent aussi faire parvenir deux (2) copies des documents suffisamment détaillés sur la marque et le modèle proposés afin de bien démontrer en quoi ils sont conformes aux exigences et indiquer la page des documents où l'exigence est mentionnée.

Lorsque le poids, les mesures ou autres caractéristiques sont indiqués de façon approximative (maximum ou minimum), le soumissionnaire doit indiquer les chiffres du fabricant.

La Gendarmerie royale du Canada n'est pas tenue de demander des précisions quant aux soumissions ou à la documentation technique fournie.

Toute proposition qui ne satisfait pas aux critères suivants sera jugée non conforme et par conséquent, ne sera pas prise en considération.

LE SOUMISSIONNAIRE DOIT FOURNIR, AVEC SA SOUMISSION, UNE PREUVE QU'IL EST UN CONSTRUCTEUR OU UN REVENDEUR AUTORISÉ POUR LE VÉHICULE OFFERT

Les spécifications suivantes doivent être respectées :

Art.	Critère	Conformité		Commentaires et renvois
		Oui	Non	
	Être neuve et correspondre à l'année-modèle la plus récente disponible			
	Être conforme aux lois, règlements et normes industrielles applicables à la fabrication, à la sécurité, au bruit et à la pollution en vigueur au Canada au moment de la fabrication			
A.	Moteur			
1.	Moteur à essence à 4 temps refroidi par liquide (exigence minimale)			
2.	Puissance d'au moins 18 HP			
3.	Liquide de refroidissement ou huile à moteur			
4.	Injection de carburant			
B.	Circuit électrique			
1.	Alternateur de 40 A			
2.	Batterie de 12 V			



C.	Transmission			
1.	Vitesse maximale de 40 km/h			
2.	Rapports de boîte de vitesses : vitesse supérieure/vitesse inférieure, marche arrière, point mort (exigence minimale)			
3.	Quatre (4) roues motrices avec différentiel arrière verrouillable			
D.	Suspension			
1.	Indépendante à jambes de force Macpherson, et direction avant (exigence minimale)			
2.	Volant et direction assistée			
3.	Suspension tous usages à rendement élevé			
4.	Suspension arrière et avant standard à débattement de 6 po			
5.	Pneus pour gazon ou surface dure - taille des pneus standard sur la plupart des modèles actuels			
E.	Freins			
1.	Frein de stationnement			
2.	Frein d'urgence			
3.	Freins hydrauliques à tambours ou à disques à l'arrière et à l'avant (exigence minimale)			
F.	Circuit d'alimentation en carburant			
1.	Pompe à carburant électrique (exigence minimale)			
G	Dimensions			
1.	Longueur de 114 po (exigence minimale)			
2.	Largeur de 58 po (exigence minimale)			
3.	Hauteur de 72 po à 79 po			
4.	Empattement de 75 po (exigence minimale)			
5.	Garde au sol de 10 po (exigence minimale)			
6.	Réservoir à carburant de 20 L (exigence minimale)			
H.	Caisse			
1.	Capacité de la caisse : 750 lb minimum			
2.	Caisse à actionnement mécanique			
3.	Hayon à verrouillage rapide			
4.	Barre d'attelage arrière			
5.	Timon			



I	Instruments			
1.	Indicateur de vitesse et odomètre, allumage, Indicateur du rapport enclenché – Norme du fabricant, inclus et installé			
J	Intérieur/Cabine			
1.	Sièges baquets doubles (exigence minimale)			
2.	Ceinture de sécurité – dispositif de retenue ventral			
K	Extérieur/Cabine			
1.	Deux (2) phares seul - exigence minimale			
2.	Ensemble d'éclairage de luxe (y compris clignotant et feu de freinage) (exigence minimale)			
3.	Ensemble de rétroviseurs latéraux			
4.	Pare-brise en verre amovible ou basculant vers l'extérieur			
5.	Un essuie-glace			
6.				
7.	Alarme de recul			
8.	Klaxon			
9.	Plancher en vinyle (exigence minimale)			
10.	Pare-broussailles – pare-broussailles à l'avant et à l'arrière pour protéger les feux et les phares (exigence minimale)			
11.	Parechoc avant et parechoc arrière			
12.	Cabine de sécurité ROPS avec capote quatre saisons solide et non faite de tissu.			
L.	Caractéristiques supplémentaires			
1.	Manuels : deux (2) exemplaires en format papier ou deux (2) copies sur CD du manuel de l'opérateur et du manuel des pièces/de l'entretien ou un accès électronique à ces ressources. Un (1) exemplaire en format papier du manuel de garantie. Tous les manuels doivent être en anglais.			
2.	Clés : au moins deux (2) jeux de clés			
3.	Examen avant livraison : répondant aux normes de l'industrie			
4.	Expédition/mise en caisse : Entièrement assemblé avant la livraison.			



5.	Garantie : La période de garantie sera de douze (12) mois après la livraison et l'acceptation de l'unité ou équivalente à toute la période de garantie standard du fabricant ou de l'entrepreneur, la plus longue des deux possibilités étant celle retenue. Tous les coûts (y compris le transport de l'unité) liés au travail sous garantie doivent être inclus dans le prix; le service après-vente et l'entretien qu'aucune garantie ne vise doivent être facturés séparément.			
6.	Entretien : L'entretien garanti et l'entretien non garanti doivent être effectués dans un rayon de 200 km du lieu de livraison par un agent ou un concessionnaire autorisés. L'agent ou le concessionnaire autorisés doit avoir un accès rapide à l'inventaire des pièces d'une installation de réparation/d'entretien autorisée. Le soumissionnaire doit fournir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'agent ou du concessionnaire autorisés, ainsi que la distance séparant le lieu de livraison et l'agent ou le concessionnaire autorisés.			Distance entre l'adresse de livraison et l'adresse du concessionnaire ou représentant autorisé : _____ km Nom: _____ _____ Adresse: _____ _____ Téléphone : _____

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES